

# LE BIOPLASTIQUE, VRAIMENT BIO ?

Le Bioplastique est arrivé dans nos rayons au début des années 2000. Perçu comme une solution sérieuse pour lutter contre la pollution des déchets plastiques dits classiques, le bioplastique désigne deux types de matières bien différentes.

Les bioplastiques semblent donc être une avancée majeure pour répondre aux enjeux auxquels nous faisons face. Une étude récente a démontré que produire une bouteille de 500ml en bioplastique permettait de réduire de 12% les gaz à effet de serre, et de 82% la consommation des énergies fossiles ; des chiffres non négligeables ! Cependant, il faut garder en tête qu'ils ne sont pas la solution miracle que l'on peut souvent laisser croire.

D'un part, parce qu'aujourd'hui les bioplastiques ne représentent qu'une infime partie des plastiques mis en circulation ; en 2020, on estime que les bioplastiques représentaient seulement 3% de la production plastique au niveau mondial.

D'autres part, si le terme "bio" peut prêter à confusion, il est important de rappeler que leur production dépend encore en grande partie des énergies fossiles.

## **Regardons tout cela plus en détail !**

Concernant les plastiques biosourcés, leur fabrication demande la culture des végétaux qui les composent, et donc l'utilisation de ressources naturelles comme l'eau. Par exemple, pour fabriquer une tonne de PLA, un des types de plastiques biosourcés les plus utilisés, il faut 2,39 tonnes de maïs, 0,37 hectare de terre et 2 921 m<sup>3</sup> d'eau.

Aussi, il faut savoir que les bioplastiques ne sont en fait pas acceptés dans les filières de recyclage classiques et sont souvent mélangés avec des plastiques issus de pétrole, retardant parfois leur décomposition.

Quant au plastique compostable, il est bien dégradable, mais seulement dans certaines conditions bien précises, ne garantissant donc pas toujours sa décomposition. Il existe en France deux normes qui permettent de les reconnaître officiellement :

La première est symbolisée par le logo "OK compost" et désigne les plastiques capables de se dégrader en condition de compostage industriel.

Le logo de la seconde est "OK compost home" et il indique que ces plastiques sont aptes au compostage domestique.





L'appellation Biodégradable a elle été bannie depuis 2010, car confusante pour le consommateur et pas assez précise d'un point de vue légal.

Finalement, même si le bioplastique est une solution plus responsable, il n'est pas une solution miracle. Pensez à privilégier le verre, le carton, ou encore le vrac afin de réduire votre consommation d'emballages au quotidien de façon significative !